





École Lucille-Teasdale  
3975, rue Bouchette  
Montréal (Québec) H3S 2X1  
Téléphone : 514 736-8900  
Télécopieur : 514 736-8901

**ORDRE DU JOUR**  
**Assemblée générale annuelle de parents – École Lucille-Teasdale**  
**14 septembre 2023 (gymnase de l'école)**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un(e) président(e) d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de parents tenue en date du 15 septembre 2022
6. Constatation de la convocation de l'assemblée (via courriel)
7. Présentation de la capsule d'information sur les assemblées générales : transmis via courriel  
  
<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/conseils-comites/conseil-etablissement/>
8. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement par Mme M. Koné (présidente du CE)
9. Nomination d'un président d'élections
10. Adoption de la procédure d'élection
11. Élections des membres parents au conseil d'établissement (formation obligatoire pour un premier mandat au CE)
  - 3 postes pour un mandat de 2 ans
  - 2 postes pour un mandat de 1 an
12. Élections des parents substitués au conseil d'établissement (2)
13. Élection du représentant au comité de parents (**parmi les représentants des parents au CÉ**)
14. Élection d'un substitut pour siéger au comité de parents (**parmi les représentants des parents au CÉ**)
15. Formation d'un organisme de participation des parents :
  - Nom
  - Composition
  - Règles de fonctionnement
  - Election des membres
16. Levée de l'assemblée

  
\_\_\_\_\_  
Marie Koné  
Présidente du conseil d'établissement

  
\_\_\_\_\_  
Hélène Da Costa  
Directrice